



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

programmes

Question écrite n° 14926

Texte de la question

M. Jean-Claude Lemoine attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie sur l'avenir de la filière sciences économiques et sociales. En effet, certaines rumeurs font état de la suppression programmée de cette discipline, ce qui a entraîné un mouvement de protestation de la part des enseignants concernés. Ceux-ci s'étonnent d'une telle décision envers une filière qui, depuis plus de trente ans, tient une place importante dans l'enseignement en permettant à plusieurs générations d'étudiants de recevoir un enseignement polyvalent alliant sciences humaines, langues et mathématiques. Mais aussi, en lui permettant d'acquérir un diplôme ouvrant l'accès à de nombreuses orientations : lettres, arts, langues et sciences humaines, droit économie et gestion, grandes écoles... En outre, cet enseignement répond aux attentes des élèves, telles qu'ils les ont exprimées lors de la consultation des lycées. Aussi, il lui demande de bien vouloir lui indiquer la position qu'il entend adopter quant à l'avenir de cette filière d'enseignement.

Texte de la réponse

Les rumeurs faisant état d'une éventuelle suppression de la filière économique et sociale de la voie générale du lycée sont sans fondement. Les partenaires concernés, et notamment l'association des professeurs de sciences économiques et sociales, ont reçu toutes les informations utiles au cours de multiples entretiens. La journée consacrée à cette discipline, organisée à Rennes par M. le professeur Daniel Cohen, a seulement indiqué que des discussions demeurent indispensables pour surmonter les divergences sur la place et la nature des mathématiques à enseigner, sur l'articulation entre sociologie et économie, sur l'harmonisation indispensable de l'histoire et de la géographie avec les sciences sociales. Les enseignants seront bien sûr associés à ce travail constructif.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Lemoine](#)

Circonscription : Manche (1^{re} circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 14926

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : éducation nationale, recherche et technologie

Ministère attributaire : éducation nationale, recherche et technologie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er juin 1998, page 2937

Réponse publiée le : 28 septembre 1998, page 5299